

**1-3 Rue de la Cokerie ZAC du Cornillon
B.P. 72 93213 ST DENIS LA PLAINE CEDEX**
Tél.:01 49 46 10 00 . Fax : 01 49 46 01 73
SAS au Capital : 20 130 950 Euros
N° Siret : 322 593 203 00084 - Code APE : 4651Z
TVA EUR : FR 48 322593203
RCS 322 593 203 Bobigny

Adresse de livraison

SI CONTACT, FOISSOTTE MELINDA
110 RUE EMILIEN GAUTIER, ZAC DE
LENFANT, 13290 AIX EN PROVENCE, France
FR
Tva intracommunautaire :FR00827498460

SI CONTACT
MARIVON SAIZ
110 RUE EMILIE GAUTIER
ZAC DE L'ENFANT
13290 AIX EN PROVENCE

N°. de facture 1883743 Numéro de marché:

N°. de commande: 3431470
N°. de client 40001225
Rep: 12

N° de commande client: DV0182810-37935

Article	Libellé	Quantité	Prix	€	Remise	Total	€
N°. de livraison:	3516050 du 04.09.2023						
PGI520BK	4960999577456 CART NOIR CANON PIXMA MP980 Origine Japon	3	11,38			34,14	
	DEEE M5CART01 de 0 à 0,05Kg	3	0,01			0,03	
N°. de livraison:	du						
2934B007	8714574525808 PACK C/M/Y CANON PIXMA CLI521 Origine Japon	1	28,27			28,27	
	DEEE M5CART02 de 0,051 à 0,2Kg	1	0,02			0,02	
N°. de livraison:	du						
3020C002	4549292124842 055H.TONER N HC LBP664CX Origine Japon	1	113,84			113,84	
PORT	PORT FRAIS DE PORT Origine France	1	15,00			15,00	

Eco Mobilier	Copie France	DEEE	Montant HT	TAUX	Montant TVA	NET À PAYER
		0,05	191,30	20,00	38,26	229,56

REGLEMENT PAR VIREMENT BANCAIRE A 30 JOURS

LCI EB63 3000 2007 6400 0000 0010 Y88

MERCI DE Client : 40001225
Joindre de Facture : 1883743
Papillon à Montant : 229,56 Eur
Votre Règlement Echeance : 07.10.23

TVA ACQUITTEE SUR LES DEBITS

T.V.A. ACQUITÉE SUR LES DEBITS
VOTRE RÉGLEMENT EN LIGNE : www.voscommandes.com

Les marchandises vendues voyagent aux risques et périls du destinataire, quel que soit leur point de départ, et même si l'envoi est fait franco de port, toute réclamation n'est admise que pendant la huitaine qui suit la réception des marchandises. L'acheteur ou réceptionnaire est prié de vérifier à la réception afin de conserver son recours contre le transporteur, seul responsable. Elles sont payables à Saint Denis. L'expédition franco sur les traites ou l'acceptation de règlement n'opèrent ni novation ni dérogation à cette clause attributive de juridiction. En cas de contestation, le Tribunal de Commerce de Bobigny est seul compétent.

français sur les traités ou l'acceptation de règlement d'opérations ou dérogation à cette clause attributive de juridiction. En cas de contestation, le Tribunal de Commerce de Bobigny

Les marchandises restent notre propriété jusqu'au paiement intégral du prix (ou le 12 Mai 1980). Pour Copie France, remboursement de la redevance cf. <http://www.copierevee.culture.gouv.fr>.